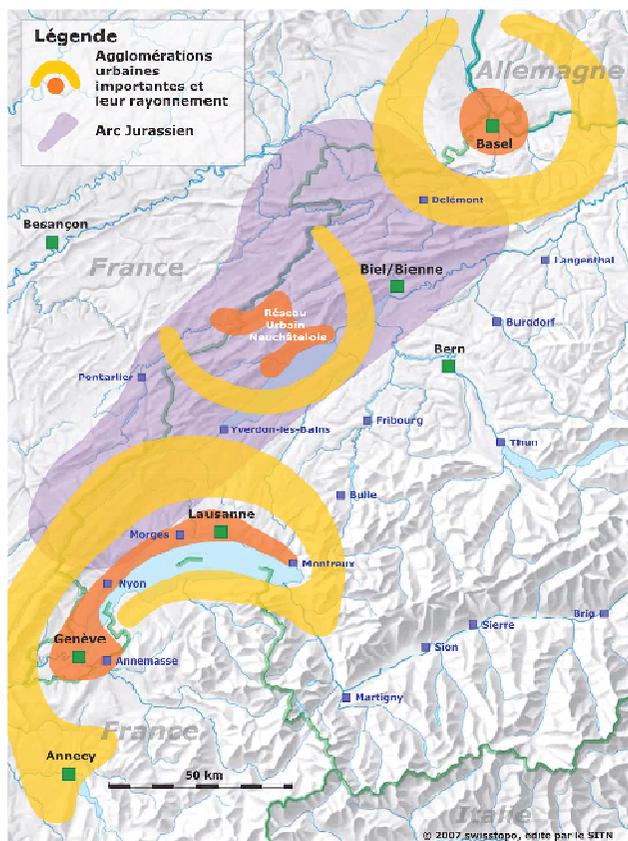

Patrick Vianin
Directeur

TransRUN SA

**Société de projet (SA)
comme solution alternative?**

Présentation à l'Association PPP Suisse, 3 décembre 2010

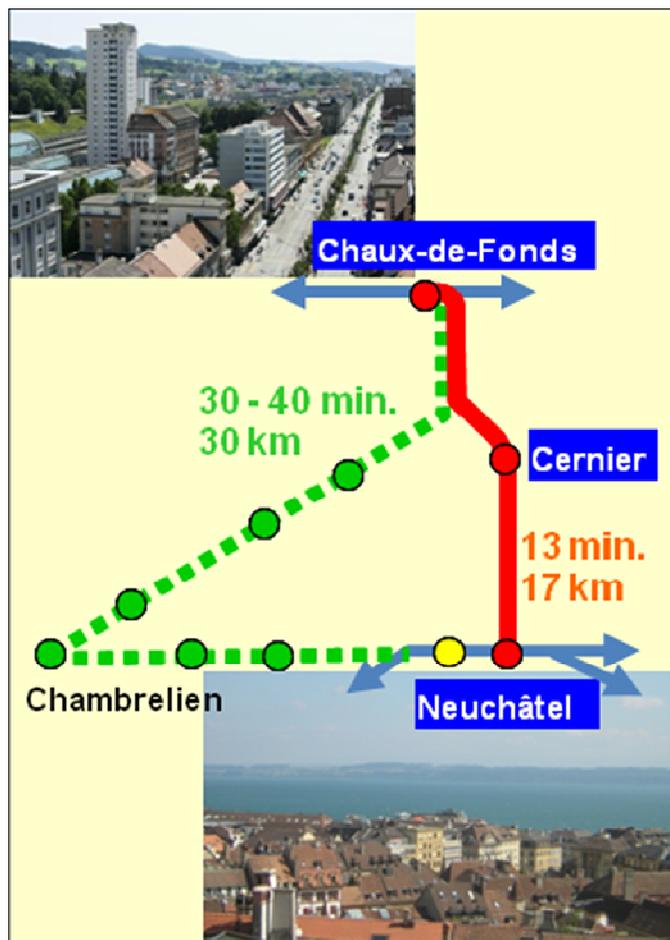
Un projet visionnaire



Le TransRUN est l'élément indispensable à la stratégie de développement territorial et économique de la région:

- création d'une nouvelle **agglomération** comme pôle économique et culturel dans l'espace métropolitain Rhin–Rhône (145'000 hab.)
- forte amélioration de l'**accessibilité** (RER, fréquences doublées / quadruplées, La Chaux-de-Fonds à moins d'une heure de Lausanne)
- contribution pour des institutions plus performantes et une **fiscalité** plus attractive (apport de synergies, effets de rationalisation, etc.)

Le TransRUN en bref



Infrastructure

Nouveau tracé ferroviaire, essentiellement en tunnel et à simple voie
Voie de croisement et gare à Cernier

Tracé existant

Démantelé et remis au Canton

Coûts

850 MCHF pour le nouveau tracé

Financement

Canton (~ 500 MCHF) + Confédération + CFF

Planification

Décision go / no go : automne 2012
Construction: 2015 - 2020

Objectifs principaux du Canton

→ Avoir le lead:

- maîtriser les délais
- maîtriser les standards et coûts de construction

→ Charger le moins possible le budget de fonctionnement

→ Avoir un management efficace et exemplaire

Cadre

Intégration du TransRUN:

- physique: dans le réseau national des CFF
- tarifaire: dans la communauté « Onde Verte »

Prestations concernées:

- études, financement, construction et entretien du nouveau tracé
- valorisations foncières et immobilières en relation avec le projet

Prestations exclues: exploitation du trafic

Gestionnaire d'infrastructure: CFF (couverture des coûts par la Confédération)

Formes d'organisation analysées

Classique: études, réalisation et entretien par les CFF

Société de projet: SA privée d'utilité publique, avec deux missions principales:

- management de projet (mais pas d'engineering)
- levée du financement

Actionnaire majoritaire : collectivités publiques (Canton)

Collaboration étroite avec le futur gestionnaire d'infrastructure (CFF), qui assurera l'entretien

PPP: études, financement, réalisation et entretien par un consortium privé (trafic pas concerné)

Comparaison des formes d'organisation (1)

Thème	Classique	Société de projet (SP)	PPP	Explications
Financement: - taux d'intérêts - gestion des flux	 	 	 	SP: permet d'avoir les taux de l'État (garantie). Classique: levée anticipée en vue de placement pas possible.
Impacts sur le budget de l'État				Classique: lourde charge dans les années de construction.
Life Cycle Cost				Classique: conflit d'intérêts sur les standards (car ne paie pas l'investissement, mais l'entretien).

Comparaison des formes d'organisation (2)

Thème	Classique	Société de projet (SP)	PPP	Explications
Efficienc (coûts, délais)				<p>Classique: manque de RH et conflits de priorités; processus décisionnels plus longs.</p> <p>SP: petite structure, décisions rapides.</p> <p>PPP: expérience, appui d'une structure.</p>
Gestion des risques				<p>TransRUN: 90 % des risques en phase réalisation; ~ 50 % transférables, soit ~ 5 % du montant total du contrat.</p>

Comparaison des formes d'organisation (3)

Thème	Classique	Société de projet (SP)	PPP	Explications
Gestion des opportunités commerciales				TransRUN: Uniquement immobilier / foncier. (faible).
Aspects fiscaux: - Impôts - TVA				Équivalentes globalement. PPP: moins intéressant pour les cantons (TVA).
Rentabilité globale				SP: maîtrise des coûts et standards de construction. PPP: ~ 10 % plus cher que classique pour TransRUN.

En conclusion: atouts de la Société de projet

- La Société de projet est probablement le modèle le **plus rentable** pour les collectivités publiques.
 - Elle permet, comme le PPP, de **mieux répartir les charges** sur le budget de l'État.
 - Elle peut bénéficier des **meilleurs taux d'intérêts**, grâce à la garantie de l'État.
 - Le partenariat avec le gestionnaire de l'infrastructure permet d'obtenir un **Life Cycle Cost optimal**.
 - Sa petite taille, avec le soutien du gestionnaire de l'infrastructure et de l'administration cantonale, permet une **conduite efficace**.
 - Sa **proximité** avec les autorités, associations locales et la population permet d'améliorer l'acceptation du projet.
-

Questions / réponses

La Société de projet représente-t-elle une alternative valable lorsque le PPP ne s'impose pas?

Oui, pour des infrastructures ferroviaires raccordées au réseau comme le TransRUN (physiquement et commercialement).

La Société de projet est-elle un précurseur du PPP?

Non, mais plutôt une alternative.